

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation			
Ancien Code	PERC3B01EVAPP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> (<u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> ())		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC3B01EVAPPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Dispositions complémentaires relatives à l'UE**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et			
Ancien Code	22_PERC3B01EVAPPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à accompagner les futurs enseignants dans la compréhension et la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation pertinents, cohérents et alignés avec les apprentissages. L'évaluation sera abordée à la fois comme outil de régulation et comme levier d'apprentissage, en lien avec le Pacte pour un enseignement d'excellence et les stages. L'accent est mis sur la mise en pratique, l'analyse critique et la construction progressive de compétences professionnelles liées à l'évaluation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Analyser des dispositifs d'évaluation existants
- Construire un dispositif d'évaluation cohérent et aligné avec les objectifs pédagogiques
- Présenter un dispositif d'évaluation avec une réflexion critique
- Rédiger des consignes claires et pertinentes
- Mettre en œuvre des pratiques de feedback constructif
- Rédiger un travail écrit conforme aux normes académiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les enjeux de l'évaluation
- Les croyances et les représentations autour de l'évaluation
- L'alignement pédagogique et les objectifs SMART
- La régulation et l'autorégulation : métacognition, feedback, statut de l'erreur
- L'analyse de dispositifs
- Le pilotage par les résultats

Démarches d'apprentissage

- Cours interactifs
- Ateliers pratiques
- Travaux collaboratifs
- Travail en autonomie
- Feedbacks par les pairs et accompagnement des enseignants

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant en difficulté est invité à se manifester auprès de ses enseignants, qui mettront en place un accompagnement adapté le cas échéant (feedbacks particuliers, lectures complémentaires, binômes d'entraide entre pairs...).

Sources et références

La liste des sources et références est donnée via le cours ConnectED et mise à jour régulièrement au cours du quadrimestre.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La liste des supports en ligne est donnée via le cours ConnectED et mise à jour régulièrement au cours du quadrimestre.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En groupes, les étudiants présentent trois évaluations de types différents sur base d'un canevas de séquence didactique créé par leurs soins. Ils participent à l'évaluation par feedback de leurs pairs lors des présentations. Les oraux se déroulent durant les dernières séances de cours du quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants devant repasser leur examen au Q3 devront présenter seuls à l'oral un canevas de cours contenant trois évaluations et justifier de leur pertinence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).